

Burundi/présidentielle : la COPA 2020 décide de voter pour le général Ndayishimiye

@rib News, 01/04/2020 - Source Xinhua Les partis politiques membres de la COPA 2020 (Coalition pour une Opposition Démocratique Participative pour les Élections de 2020) ont décidé de voter "massivement" pour le candidat du Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie (CNDD-FDD, parti au pouvoir), le général-major Evariste Ndayishimiye.

Cette annonce a été faite mercredi à Bujumbura dans un communiqué de presse publié par Dieu Mutabazi, président de cette coalition politique pour les élections générales de 2020. Créée le 17 janvier dernier, la COPA 2020 est, à ce jour, composée de huit partis politiques ci-après : Rassemblement des Démocrates pour le Développement du Burundi (RADEBU), Parti pour l'Indépendance Économique du Burundi (PIEBU), Front pour la Défense de la Démocratie (KAZE-FDD), Parti Monarchiste Parlementaire (PMP), Front pour la Libération Nationale (FROLINA), Parti Libéral (PL), Parti pour la Réconciliation du Peuple (PRP) et Mouvement Socialiste Panafricain (MSP). Les sept candidats retenus pour l'élection présidentielle du 20 mai 2020, sont le général-major Evariste Ndayishimiye (secrétaire général du CNDD-FDD pour le parti CNDD-FDD, Agathon Rwaswa (1er vice-président de l'Assemblée nationale) pour le Congrès National de la Liberté (CNL), Léonce Ngendakumana (ancien président de l'Assemblée nationale) pour le compte du Front pour la Démocratie au Burundi (SAHWANYA-FRODEBU), Gaston Sindimwo (1er vice-président de la République) pour l'UPRONA (Unité pour le Progrès National), Domitien Ndayizeye (ancien chef d'État : 30 avril 2003-26 août 2005) au nom de la coalition Kira Burundi ("Guéris Burundi") ainsi que deux indépendants, Francis Rohero et Dieudonné Nahimana. Selon le communiqué, les partis membres de la COPA 2020 ont décidé de voter pour le général-major Ndayishimiye qui représentera le parti CNDD-FDD "après avoir comparé les profils" des sept candidats aux prochaines présidentielles par rapport aux exigences constitutionnelles concernant le président de la République. Sur ce, la COPA 2020 estime que les exigences constitutionnelles comme "l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire....(....)", suppose "un sens élevé des intérêts supérieurs de la Nation et la maîtrise des questions de défense". Le communiqué souligne que la décision de la COPA 2020 pour voter le général-major Ndayishimiye a été prise en tenant compte également des "biographies détaillées" des sept candidats retenus pour la prochaine présidentielle. Par ailleurs, pour les élections législatives et communales du 20 mai prochain, les partis politiques membres de la COPA 2020 battent campagne pour faire voter leurs candidats députés et conseillers communaux. Ces partis politiques membres de cette coalition, ont saisi cette occasion pour appeler leurs militants et sympathisants, de "respecter scrupuleusement" ces consignes de vote.